

DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME



Communauté de Communes CAUX-AUSTREBERTHE

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service
« Eau Potable »
Exercice 2018

[Rapport établi par IC-Eau Environnement](#)



Le retour à la source

SOMMAIRE

1 – Préambule	2
2 - Organisation	2
3 – Missions assurées par le délégataire.....	2
4 – Principales caractéristiques du service	3
4.1. Présentation du service	3
4.2. Evolution de la production d'eau	4
4.3. Les installations de production d'eau.....	5
4.4. Les installations de reprise, de pompage ou surpresseurs.....	6
4.5. Les réservoirs	6
4.6. Les réseaux de distribution	7
4.7. Les branchements en domaine public.....	7
4.8. Les compteurs.....	8
5 – Gestion du patrimoine et exploitation.....	9
5.1. Remplacement des branchements plomb	9
5.2. Les interventions	10
5.3. La qualité de l'Eau	12
5.5. Evolution des rendements des réseaux	13
5.5. Evolution des consommations électriques.....	14
5.7 Evolution de la consommation des réactifs.....	15
5.8. La défense incendie	15
5.9. Borne verte.....	16
5.10. Insuffisances et recommandations	16
6 – Tarification du service	19
6.1. Facture-type eau potable.....	19
6.2. Evolution de la facture globale.....	20
6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE).....	21
8 – Indicateurs de performance réglementaires	24
9 – Financement des investissements	25
9.1. Investissements réalisés par le délégataire.....	25
9.2. Compte administratif.....	25
9.3. Financement des investissements	25
10 – Propositions d'améliorations du service.....	25

1 – Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation au Conseil Communautaire par le Président d'un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public d'Eau Potable (art. L-2224-5).

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, sur la base des données disponibles.

Ce rapport vise à rendre compte de :

- ✚ La consistance et la performance du service rendu,
- ✚ Les aspects financiers de la gestion du service,
- ✚ La conformité du service à la réglementation

2 - Organisation

La communauté de communes Caux-Austreberthe a confié par affermage son Service Public d'Eau Potable à la Société SADE - Exploitations de Normandie (Groupe Veolia Eau).

Le Contrat DSP est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015 pour une durée de 12 ans. La fin du contrat est prévue au 31 mars 2027.

3 – Missions assurées par le délégataire

Les prestations assurées par le délégataire dans le cadre du service telles que décrites au sein du contrat de DSP :

- ✚ La production d'eau potable : l'exploitation de l'installation de production et de traitement de Limésy,
- ✚ La distribution d'eau potable aux abonnés sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe (7 communes : Barentin, Emanville, Goupillières, Limésy, Pavilly, Sainte Austreberthe et la commune de Villiers Ecalles.),
- ✚ L'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service mis à disposition par la Collectivité,
- ✚ Les relations avec les usagers du service,
- ✚ Le droit de percevoir sur les usagers une redevance en rémunération du service rendu.
- ✚ La facturation et le recouvrement pour le compte de la Collectivité et des autres organismes des redevances de toutes natures afférentes aux services publics de l'eau et de l'assainissement,
- ✚ Les engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers :
 - ✓ SIAEP de MONTVILLE (Pissy-Poville)
 - ✓ METROPOLE ROUEN NORMANDIE

4 – Principales caractéristiques du service

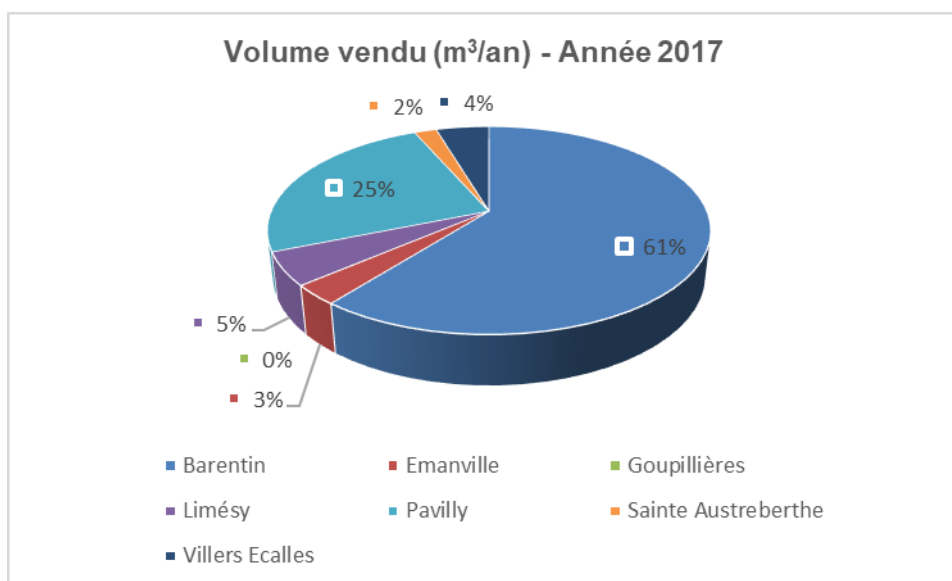
4.1. Présentation du service

Les principales caractéristiques du service d'eau potable pour l'exercice 2018, sont récapitulées par le tableau ci-après.

Désignation	Données
Nombre d'habitants desservis	23 104 habitants
Nombre d'usagers	9 799 abonnés
<i>Nombre d'usagers domestiques</i>	<i>9 771 abonnés</i>
<i>Nombre d'usagers non domestiques</i>	<i>27 abonnés</i>
<i>Autres services d'eau potable</i>	<i>1 services AEP</i>
Nombre de branchements	9 743 branchements
Volume d'eau prélevé	1 295 724 m ³
Volume d'eau produit	1 250 750 m ³
Volume d'eau vendu	973 667 m ³
<i>Volume d'eau vendu aux usagers domestiques</i>	<i>889 071 m³</i>
<i>Volume d'eau vendu aux usagers non domestiques</i>	<i>53 233 m³</i>
<i>Volume d'eau vendu à d'autres services d'eau potable</i>	<i>31 363 m³</i>
Linéaire de réseau d'eau potable (distribution)	200 840 ml
Indice linéaire des pertes	3,65 m ³ /j/km
Indice linéaire de consommation	13,41 m ³ /j/km
Rendement des réseaux	78,6 %
Conformité bactériologique*	100 %
Conformité physico-chimique*	100 %
Taux de réclamation	0,20 u/1000 abonnés
Taux d'impayés	3,95 %

*Contrôle sanitaire ARS

La répartition des volumes vendus aux abonnés de service en 2018 par commune est donnée par la figure ci-dessous.



4.2. Evolution de la production d'eau

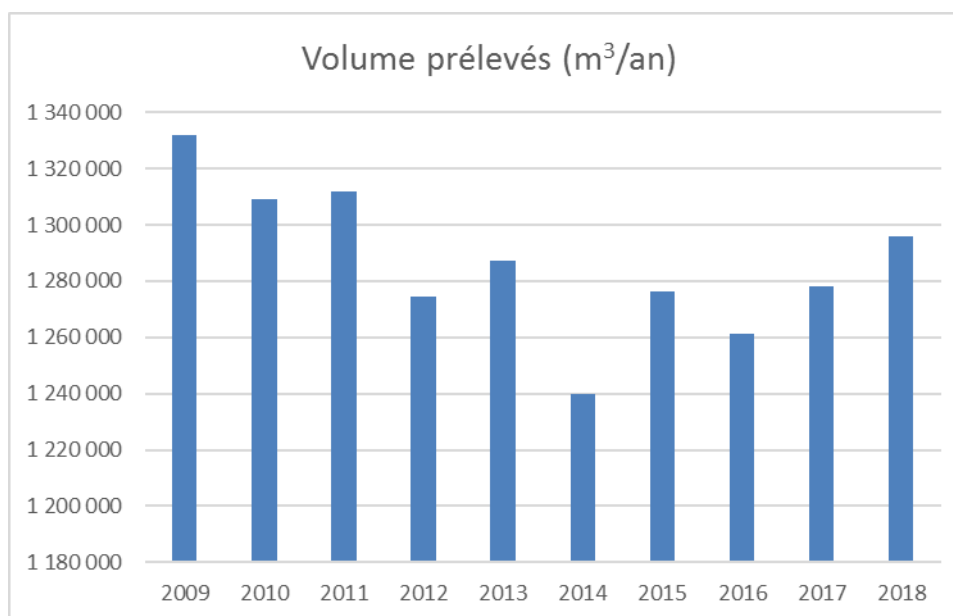
L'eau distribuée sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe est de nature souterraine et provient du forage de Limésy.

L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource est de **80%**.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des volumes prélevés. Pour l'exercice 2018, on note une augmentation du volume d'eau de l'ordre de **+1,39%** par rapport à 2017.

Année	Volume prélevés (m ³ /an)	Evolution (%/an)
2009	1 331 747	-
2010	1 308 989	-1,71%
2011	1 312 067	0,24%
2012	1 274 606	-2,86%
2013	1 287 056	0,98%
2014	1 240 030	-3,65%
2015	1 276 140	2,91%
2016	1 261 510	-1,1%
2017	1 278 013	+1,31%
2018	1 295 724	+1,39%

L'évolution des volumes prélevés sur la période 2009-2018, est représentée par la figure suivante.

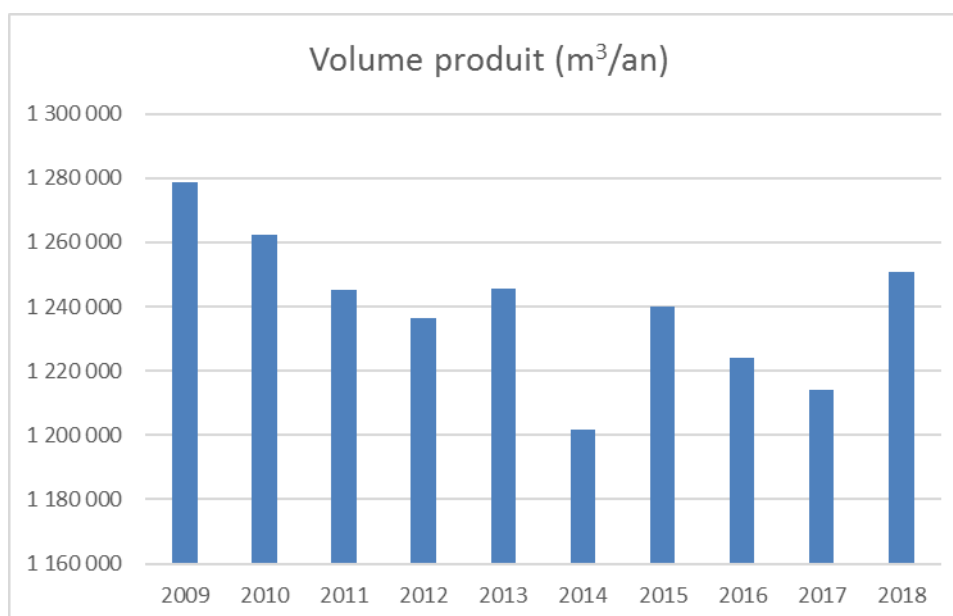


Le tableau ci-après récapitule l'évolution de la production d'eau de l'usine de filtration de Limésy.

Pour l'exercice 2018, on note une augmentation de la production d'eau de l'ordre de **3,02%** par rapport à 2017.

Année	Volume produit (m ³ /an)	Evolution (%/an)
2009	1 278 802	-
2010	1 262 489	-1,28%
2011	1 245 328	-1,36%
2012	1 236 606	-0,70%
2013	1 245 556	0,72%
2014	1 201 530	-3,53%
2015	1 240 140	3,21%
2016	1 224 010	-1,3%
2017	1 214 050	-0,81%
2018	1 250 750	3,02%

L'évolution des volumes produits sur la période 2009-2018, est représentée par la figure suivante.



4.3. Les installations de production d'eau

La Communauté de Communes Caux Austreberthe dispose d'une unique source : le forage « Limésy » au lieu-dit « Le nouveau Monde ».

La DUP de ce forage date du 18/11/2002. Le débit d'exploitation journalier autorisé est de **5 000 m³/j** ce qui correspond à **400 m³/h**.

Le forage est équipé de 3 pompes :

- 2 pompes sur variateur avec un débit de 200 m³/h,
- 1 pompe avec un débit 400 m³/h.

L'eau brute est acheminée vers la nouvelle usine de traitement.

Les eaux traitées sont stockées dans une bache de reprise de **400 m³**. Deux groupes de pompage refoulent ces eaux vers le haut et le bas service :

- 2 pompes de 25 m³/h vers réservoir de Limésy (haut service),
- 2 pompes de 200 m³/h ou une pompe de 400 m³/h vers le réservoir Bannage (bas service).

La désinfection est finalisée par injection de chlore au niveau des crépines de refoulement de l'eau traitée.

La nouvelle usine comporte les filières de traitement suivantes :

FILIERE EAU : filière adaptée aux eaux karstiques avec une charge en micropolluants organiques :

- DECANTATION LAMELLAIRE (LAMELLAZUR) (sur 2 files) : Abattement de la turbidité d'eau en tête de traitement, et d'une grande fraction du COT et des matières en suspension (MES).
- FILTRES A SABLE (AQUAZUR V) (sur 3 files) : Abattement du résiduel de COT et des matières en suspension (MES).
- FILTRES CHARBON ACTIF EN GRAIN (CARBAZUR) (3 files) : Capture des pesticides et dérivés sur CAG
- DESINFECTION UV (AQUARAY) (2 files) : Abattement des micro-organismes par UV basse pression.

FILIERE BOUE (eaux sales et boues) :

- Régulation du volume d'exhaure à 5 000 m³/j,
- Épaississement des eaux sales et boues (1448 kg MS/j), avec une capacité de stockage de 2 jours.
- Evacuation des boues épaissies au réseau d'assainissement,
- Rejet des surverses d'épaississement vers le milieu récepteur.

L'usine est en production depuis le mois de février 2017.

Les ouvrages de production d'eau sont des **biens de retour**.

4.4. Les installations de reprise, de pompage ou surpresseurs

Le système d'eau de la collectivité comporte trois surpresseurs :

- Surpresseur du Mesnil Roux à Barentin équipé de 4 pompes : 2x150 m³/h + 1x70 m³/h + 1x120 m³/h avec un réservoir semi-enterré de 2 000 m³ (2x1 000 m³),
- Surpresseur l'Atreumont à Pavilly équipé de 2 pompes : 2x10,4 m³/h,
- Surpresseur ZA Rouge Grange à Pavilly équipé de 4 pompes de débit unitaire de 22 à 60 m³/h chacune avec une cuve de stockage de 45 m³.

Ces installations sont des biens de retour.

4.5. Les réservoirs

Le système d'eau de la Collectivité comporte six réservoirs de capacité totale de **4 000 m³** détaillé comme suit :

- Réservoir sur tour « Emanville » de 200 m³,
- Réservoir semi-enterré « Gare » de 600 m³,
- Réservoir sur tour « Le Bannage » de 400 m³,
- Réservoir sur tour « Malaize » de 2 000 m³
- Réservoir semi-enterré « Le Catillon » de 400 m³,

- Réservoir sur tour « Limésy » de 400 m³.

Les réservoirs sont des **biens de retour**.

La capacité totale de stockage d'eau traitée est de **6 445 m³**.

4.6. Les réseaux de distribution

Le linéaire total des réseaux de distribution est de **200 840 ml** en 2018 (**+1,4% par rapport à 2017 : 197 405 ml**). La répartition des canalisations par diamètres est indiquée dans le RAD.

Le type de matériaux et les diamètres sont donnés par le tableau ci-après. Les années de pose n'ont pas été fournies.

Linéaire par matériaux et diamètres

Diamètre (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polypropylène	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou Ind.	Autre	Plomb	Amiante Ciment	Inconnu	Total
Inconnu	0	0.09	0	0	0	0.1	0	0	0	0	0.56	0.74
20	0	0.01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.01
25	0	0	0	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0.1
32	0	0	0	0.12	0	0.03	0	0	0	0	0	0.16
40	0	1.13	0.11	0.94	0	0.62	0	0	0	0	0.76	3.57
50	0	0.25	0	7.1	0	0.23	0	0	0	0	0.66	8.24
60	5.95	17.33	0	0	0	0	0	0	0	0	1.03	24.31
63	0	0	0	24.36	0	0.78	0	0	0	0	0	25.14
75	0.08	0	0	0	0	0.08	0	0	0	0	0.12	0.29
90	7.19	16.69	0.01	0	0	0	0	0	0	0.21	1.74	25.83
90	0	0	0	5.91	0	0.01	0	0	0	0	0.3	6.22
100	10.13	19.27	0.01	0	0	0	0	0.38	0	0	1.46	31.24
110	0	0	0	5.44	0	0.11	0	0	0	0	0	5.55
125	4.41	4.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0.37	8.98
140	0	0	0	0.52	0	0	0	0	0	0	0	0.52
150	18.41	13.95	2.44	0	0	0	0	0	0	0	0.59	35.39
160	0.33	0	0	0.74	0	0.21	0	0	0	0	0.13	1.4
180	0	0	0	0	0	0.06	0	0	0	0	0	0.06
200	8.62	2.05	0	0	0	0	0	0	0	0	0.07	10.74
250	0.83	0.64	2.99	0	0	0	0	0	0	0	0.14	4.6
300	0.49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.01	0.5
350	0.09	4.63	0	0	0	0	0	0	0	0	0.53	5.25
400	0.37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.02	0.39
null	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.11	0.11
	56.90	80.24	5.56	45.23	0	2.23	0	0.38	0	0.21	8.60	199.34

4.7. Les branchements en domaine public

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, le nombre de branchements est de **9 743 unités** en 2018.

Le linéaire des branchements est de **48 086 ml (+0,2% par rapport à 2016 : 48 001 ml)**. Ces dispositifs sont des biens de retour.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des branchements et du linéaire des branchements sur la période 2009-2018.

Année	Nombre de branchements AEP	Evolution (N/N-1)
2009	9 342	-
2010	9 321	-0,22%
2011	9 400	0,85%
2012	9 491	0,97%
2013	9 539	0,51%
2014	9 582	0,45%
2015	9 610	0,29%
2016	9 694	+0,87%
2017	9 723	+0,30%
2018	9 743	+0,2%

4.8. Les compteurs

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, le nombre de compteurs est de **10 457 unités** en 2018.

Conformément au contrat DSP, les compteurs sont des **biens de retour** : information à rectifier dans le RAD par le délégataire.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du nombre des compteurs dans le réseau. En 2018, le nombre des compteurs a augmenté de **426 unités** par rapport à 2017.

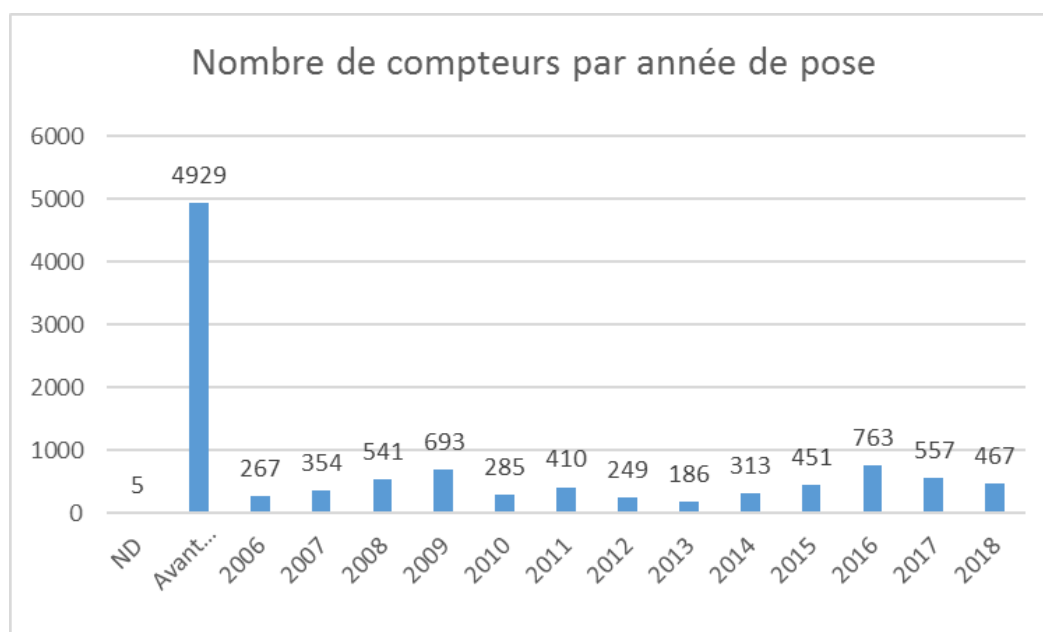
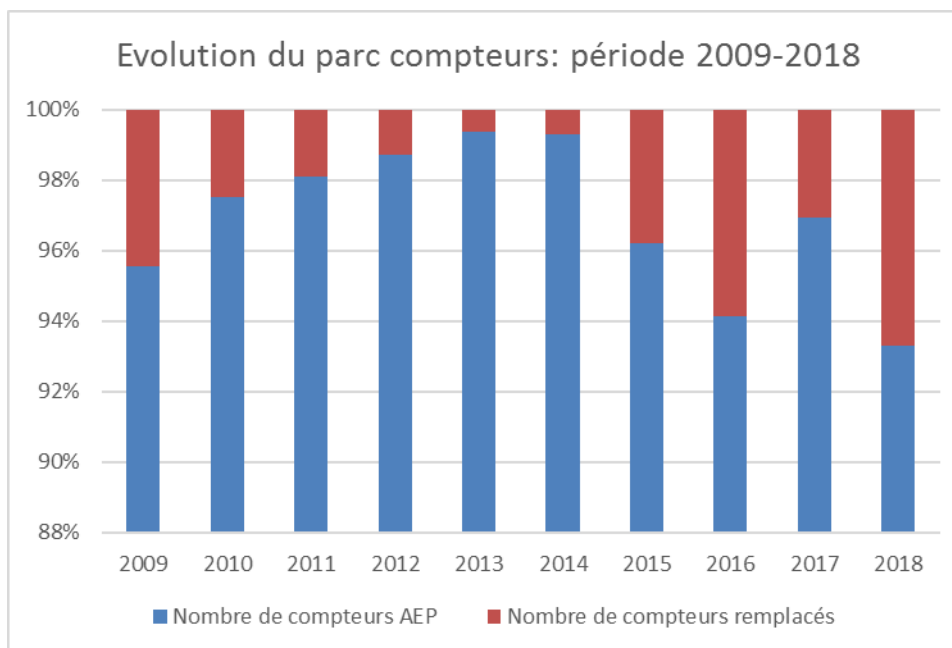
Année	Nombre de compteurs AEP	Nombre de compteurs remplacés
2009	9 527	445
2010	9 632	244
2011	9 703	188
2012	9 889	130
2013	9 979	62
2014	10 012	72
2015	10 097	397
2016	10 249	640
2017	10 370	326
2018	10 457	752

En 2018, **752** compteurs ont été **remplacés** soit **7,2%** du parc des compteurs (**10 457 unités**).

Sur la période 2009-2018, **31,14%** du parc des compteurs est renouvelé soit **3 256 unités**.

Les années de pose des compteurs ne sont pas mentionnées dans Rapport Annuel du Délégataire.

L'évolution du parc compteurs sur la période 2009-2018, est représentée par la figure ci-après.



5 – Gestion du patrimoine et exploitation

5.1. Remplacement des branchements plomb

Aucun branchement plomb n'a été mis en conformité en 2018 comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Année	Nombre branchements	Nombre de branchements Plomb	Nombre de branchements Plomb remplacés
2009	9 342	65	58
2010	9 321	0	65
2011	9 400	0	0
2012	9 491	0	0
2013	9 539	0	0
2014	9 582	0	0
2015	9 610	0	3
2016	9 694	0	3
2017	9 723	4	0
2018	9 743	4	0

En 2018, **4 branchements plomb** ont été identifiés suite à des interventions ponctuelles de réparation de fuites (inventaire effectué au vu de la partie visible au droit du compteur).

Le contrat DSP prévoit, dans son article 6.6.2 « Suppression des branchements plomb », que la suppression des éventuels branchements en plomb est à la charge du délégataire quel que soit leur nombre.

5.2. Les interventions

Réparations de fuites

73 fuites/casses ont été réparées en 2018 :

- 9 sur équipements hydrauliques,
- 25 sur branchements,
- 36 sur canalisations,
- 3 sur compteurs

Astreintes

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées en 2018 est de **3,47 u/1000 abonnés**.

34 interruptions non programmées du service ont eu lieu en 2017 : leur nombre est similaire à celui enregistré l'an dernier.

Travaux réalisés par la collectivité

Le linéaire des travaux de renouvellement réalisés en 2018 est de **1 080** (964 ml en 2017). Il est détaillé comme suit :

- Renouvellement réalisé par la Collectivité : 1 180 ml,
- Renouvellement par le délégataire pour le compte de la collectivité : 0 ml

Travaux réalisés par le délégataire

Les travaux de sécurisation des ouvrages de distribution sont en cours.

Entretien des réseaux

Le linéaire du réseau de distribution a augmenté de **3 435 ml** par rapport à 2017.

Entretien des réservoirs

Les opérations de nettoyage des réservoirs ont été effectuées :

Nom du réservoir	Date de nettoyage
Réservoir Emanville	18/09/2018
Réservoir Gare-Barentin	21/11/2018
Réservoir Gare-Barentin	21/11/2018
Réservoir Limésy	21/11/2018
Réservoir Malaize-Barentin	13/11/2018
Réservoir Pavilly le Catillon	15/06/2018
Réservoir Pavilly le Catillon	15/06/2018
Réservoir du surpresseur du Mesnil Roux	13/11/2018
Réservoir du surpresseur du Mesnil Roux	27/11/2018
Surpresseur ZA Rouge Grange - Pavilly	13/11/2018
Usine de filtration de Limésy (Bâche de reprise)	14/11/2018
Réservoir Tour de Basnage	18/09/2018

Recherche des fuites

Le linéaire soumis à la recherche de fuites en 2018 est de **143 105 ml**. Ce linéaire est en hausse de **30,90%** par rapport à l'an dernier (109 346 ml).

Ce linéaire représente **71,25%** de la totalité des réseaux de distribution (200 840 ml).

En effet, le délégataire est engagé à atteindre un ILP de **3,65 m³/km/j pour 2018**.

73 fuites ont été détectées et réparées. Le tableau ci-contre illustre les détails des linéaires de recherches de fuites par commune effectuées en 2018.

Commune	Linéaire inspecté ml
BARENTIN	33 566 + 580
LIMESY	32 409
PAVILLY	24 435
SAINT PAER	0
SAINTE-AUSTREBERTHE	18 703
VILLERS-ECALLES	13 404
EMANVILLE	-
Total ml	143 105

Renouvellements de compteurs

752 compteurs ont été renouvelés en 2018.

Renouvellements de réseaux et des branchements

Les principales opérations réalisées par le délégataire en 2018 figurent au tableau ci-après. Le délégataire a renouvelé 160 ml de canalisations.

Adresse	Commune des travaux	Nombre de branchements	Long totale des branchements
RUE DU DR LAENNEC	BARENTIN	1	12
ROUTE DE ST AUSTREBERTHE	PAVILLY	1	3
385 RUE DU CAPET	EMANVILLE	1	3
745 RUE JF KENNEDY	BARENTIN	1	5
51 ROUTE DE ST PIERRE VARENGEVILLE	VILLERS ECALLES	1	
20 RUE PIETRO	VILLERS ECALLES	1	14
15 HAMEAU DE BEAUVAL	LIMESY	1	5
2399RTE DE BECQUIGNY	LIMESY	1	5
391 RUE DU CARDONNAY	LIMESY	1	3
52 ET 54 AV JOUVENET	PAVILLY	2	6
51 RTE DE ST PIERRE DE VARENGEVILLE	VILLERS ECALLES	3	3
27 RUE MAILLARD	PAVILLY	1	3
21 RTE D AUSTREBERTHE	PAVILLY	1	3
3 IMPASSE BEAUVAL	LIMESY	1	7
TOTAL BRANCHEMENTS		17	72

5.3. La qualité de l'Eau

Conformité des contrôles sanitaires

Les taux de conformité des contrôles qualité effectués en 2018 sont indiqués dans le tableau ci-contre.

Paramètre	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégué	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégué
Conformité microbiologique	100,00 %	100 %	100,00 %
Conformité physico-chimique	100,00%	100%	100,00%

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité sur la période 2011-2018 sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Paramètre	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Conformité bactériologique							
Taux de conformité microbiologique	100%	100%	100%	97,87%	100%	97,92%	100,00%
Nombre de prélèvements conformes	53	48	46	46	46	47	31
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	1	0	1	0
Nombre total de prélèvements	53	48	46	47	46	48	31
Conformité physico-chimique							
Taux de conformité physico-chimique	100%	100%	94,23%	98,08%	95,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements conformes	54	52	49	51	57	68	32
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	3	1	3	0	0
Nombre total de prélèvements	54	52	52	52	60	68	32

5.4. Nombre d'usagers et volumes

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du nombre d'abonnés et des volumes d'eau facturés aux usagers du service (les volumes exportés ne sont pas intégrés).

Sur l'exercice 2018, on note une **augmentation des volumes facturés de 4,90%**. Le nombre des abonnés a très légèrement augmenté **0,05%**.

Le volume facturé par abonné a augmenté de **4,85%** entre 2017 et 2018.

Poste	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés	9 316	9 453	9 500	9 459	9 575	9 727	9 794	9 799
variation	-	1,47%	0,50%	-0,43%	1,23%	1,59%	0,69%	0,05%
Volume facturé (m ³ /an)	1 028 148	974 971	904 583	920 109	977 412	978 629	928 196	973 667
variation	-	-5,17%	-7,22%	1,72%	6,23%	0,12%	-5,15%	4,90%
Volume facturé/ab (m ³ /an)	110,36	103,14	95,22	97,27	102,08	100,61	94,77	99,36
variation	-	-6,55%	-7,68%	2,16%	4,94%	-1,44%	-5,80%	4,85%

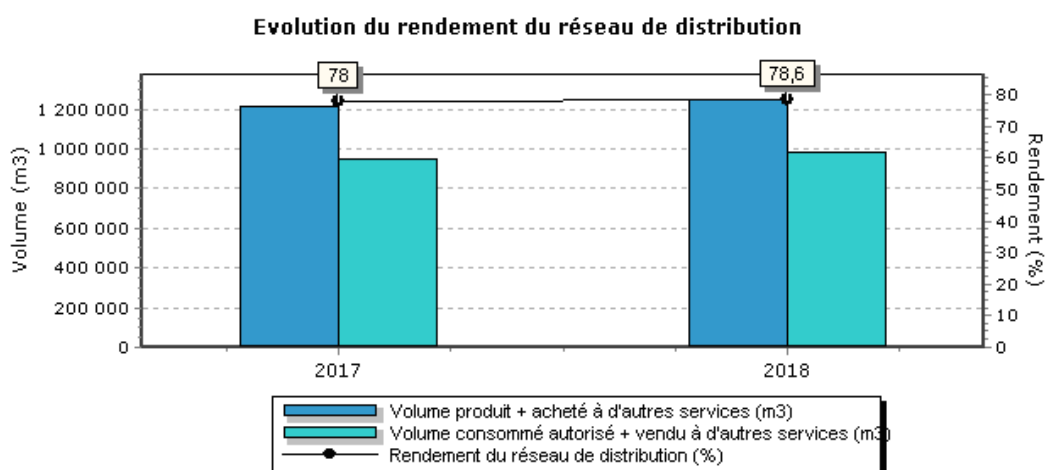
5.5. Evolution des rendements des réseaux

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des rendements et des volumes d'eau consommés. Le calcul du rendement prend en compte les volumes exportés vers d'autres services d'eau.

Poste	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume produit (m ³ /an)	1 245 328	1 236 606	1 245 556	1 201 530	1 240 140	1 224 010	1 214 050	1 250 750
Volume comptabilisé hors ventes en gros année entière (m ³ /an)	1 043 365	972 561	926 982	896 420	935 890	948 707	913 187	939 968
Rendement des réseaux (%)	80,80%	80,70%	77,10%	78,8	79,40%	82,20%	78,00%	78,60%

Pour l'exercice 2018, le rendement du réseau a très légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Ce rendement de **78,6%** est au-dessus du seuil réglementaire (**67,68%**). Toutefois on note une baisse du rendement par rapport à 2016 (**82,2%**).

Néanmoins pour réduire les pertes dans les réseaux ce rendement est à améliorer. On rappelle que l'indice linéaire de perte en 2018 est de **3,65 m³/km/j** ce qui représente un important volume sur la totalité du linéaire du réseau (**733,07 m³/j** soit une augmentation des pertes de l'ordre de **137 m³/j** par rapport à l'année 2016 (**595,75 m³/j**).



5.5. Evolution des consommations électriques

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des consommations électriques des ouvrages de traitement et des surpresseurs.

POSTE	2014	2015	2016	2017	2 018	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	724 389	775 508	829 982	775 811	736 664	-5,05%
Installation de production	645 461	676 304	736 996	690 110	648 532	-6,02%
Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	78 928	99 204	88 248	94 707	95 985	1,35%
Réservoir ou château d'eau			4 738			

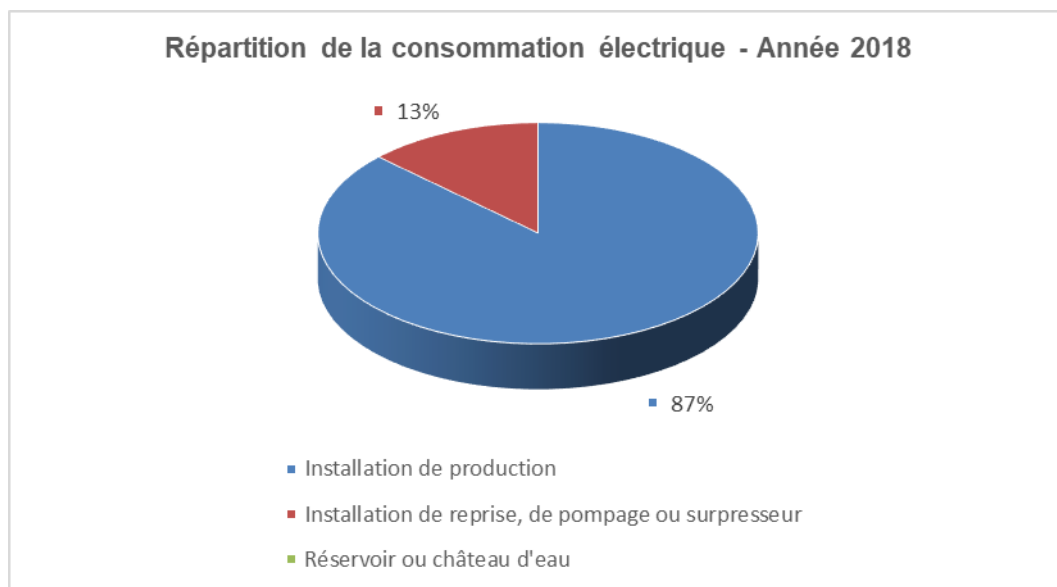
*extrapolation par rapport à 2016 (données non fournies dans le RAD)

L'énergie consommée relevée relative au fonctionnement des ouvrages de traitement et de distribution a baissé de **5,05%** en 2018.

Au niveau de l'unité de production, cette consommation a baissé de **6,02 %** par rapport à celle de 2017. On rappelle que le volume produit a augmenté **3,02%**. Il faut noter une période de chevauchement entre l'ancienne et la nouvelle usine.

L'énergie consommée facturée relative au fonctionnement des surpresseurs a augmenté de **1,35%** en 2018.

La consommation énergétique de l'unité de traitement représente **87,0%** de la totalité de l'énergie électrique consommée sur tout le périmètre.



5.7 Evolution de la consommation des réactifs

Les quantités des réactifs utilisés pour la production est comme suit :

- 850 kg de Chlore,
- 22 000 kg de coagulant (PAXL9),
- 10 kg de polymère,
- 6 700 kg de soude,
- 20 kg de permanganate de potassium.

5.8. La défense incendie

Le réseau compte **274** équipements de défense incendie : **252** poteaux d'incendie, **20** bouches d'incendie, **1** borne fontaine (en mauvais état d'entretien) et **1** bouche d'arrosage. Ces équipements sont des biens de retour.

5.9. Borne verte

Un point de prise d'eau a été installé sur la commune de Barentin (borne verte). Cet équipement est mis à disposition des entreprises réalisant des travaux sur la collectivité. La borne est équipée d'un compteur et système de sécurité anti-pollution.

Le tableau ci-après présente le relevé des consommations de 2016 à 2018.

Date relevé	Index
14/06/2016	3 334 m ³
26/12/2016	4 163 m ³
26/02/2018	5 631 m ³
31/12/2018	7 155 m ³

5.10. Insuffisances et recommandations

Réseaux

BARENTIN

Pont route

La canalisation Ø 250 mm située sur le pont route est fragile (fuite 2012), la sécurisation de cette distribution est conseillée :

- Par le renouvellement des coudes
- Par son renouvellement intégral sur le passage des 2 ponts route.
- Par l'abandon de la canalisation et la réalisation d'une extension de réseau sur un tracé hors passage de ponts, en direction de la zone commerciale. Cette solution permettrait de plus de **sécuriser l'alimentation de la zone commerciale** actuellement desservie par une unique canalisation sous autoroute (accès et intervention difficile par le dévoiement nécessaire de l'autoroute d'où un délai d'intervention pouvant mettre en cause l'alimentation de la zone commerciale)

Ces travaux sont programmés en 2019.

Travaux autoroutiers à venir

La mise en place d'une canalisation sous fourreau sous autoroute à cette occasion permettrait de sécuriser l'alimentation de la zone des Campeaux (Hôpital, extension potentielle de zone d'activité commerciale).

Stations de surpression

Surpresseur Mesnil Roux (Barentin)

- Nourrice d'aspiration de la surpression (DN 300 mm acier) dégradée : présence de piqures au niveau de la partie en contact avec le sol. Le remplacement de cette canalisation est à

prévoir (PEHD avec départ électro-soudé). Un by pass permettant le travail sur cette canalisation est à prévoir à cette occasion (actuellement la réparation éventuelle ne peut s'effectuer que par arrêt complet du surpresseur) → travaux programmés en 2019 par le délégataire,

- Pose d'un anti bélier nécessaire afin de lisser la pression sur le réseau et profiter pleinement de la valeur ajoutée que procure les variateurs. Cette situation est récurrente du fait des nombreux essais de poteaux d'incendie en simultanée demandés par les commissions de sécurité,
- Du fait du temps de séjour important (volume de défense incendie), installation d'une re-chloration en sortie de surpresseur ainsi qu'un analyseur de chlore. Une vanne électrique de remplissage permettrait de faire marrer les 2 cuves et ainsi se passer de re-chlorer,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves

Surpresseur L'Atreumont (Rue Fontenelle à Pavilly)

- SURETE : Mise en place d'une clôture Vigipirate (>2m) pour sécuriser l'accès, double capotage.

Surpresseur ZA Rouge Grange (Pavilly)

- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée)

Réservoirs

Réservoir de Limésy

- Echelle, absence de crinoline,
- Absence de garde-corps au niveau de la sortie du trou d'homme (cuve, dôme)
- Trop de proximité avec emplacement des antennes,
- Modification Vidange : évacuation dans la cour du réservoir avec de débordement sur la route,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves, mise en place d'un détecteur intrusion sous cuve, installation barreau fenêtre

Réservoir Malzaize (Barentin)

- Réfection de la canalisation de la cuve et du robinet flotteur,
- Mise en place d'un garde-corps sur palier sous cuve pour monter le matériel, pose de barre anti-chute, adaptation du capot existant,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves, mise en place d'un détecteur intrusion sous cuve

Réservoir Gare (Barentin)

- Le génie civil du réservoir se dégrade. Une réfection est à prévoir,
- Mise en place d'une télégestion et d'anti-intrusion pour sécuriser l'accès et la distribution : L'ouvrage n'est pas sécurisé et n'est pas conforme aux prescriptions de l'ARS : Les accès à l'eau ne disposent pas de détecteurs d'intrusion téléalarmés. Il est préconisé la mise en place de détecteurs d'intrusion télégérés,
- SURETE : mise en place d'une double porte, double capotage des cuves

Réservoir Pavilly le Catillon

- Mise en place d'une télégestion et d'anti-intrusion pour sécuriser l'accès et la distribution : L'ouvrage n'est pas sécurisé et n'est pas conforme aux prescriptions de l'ARS : Les accès à l'eau ne disposent pas de détecteurs d'intrusion téléalarmés. Il est préconisé la mise en place de détecteurs d'intrusion télégérés,
- Revoir la vidange du réservoir, actuellement en mare donc problème lors du lavage,
- Rénovation des équipements hydrauliques dans la chambre de vannes,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves

Réservoir Tour de Basnage (Pavilly)

- Mise en place d'anti-intrusion pour sécuriser l'accès et la distribution : L'ouvrage n'est pas sécurisé et n'est pas conforme aux prescriptions de l'ARS : Les accès à l'eau ne disposent pas de détecteurs d'intrusion téléalarmés. Il est préconisé la mise en place de détecteurs d'intrusion télégérés,
- Chemin accès en mauvais état,
- Raccordement au réseau EDF, au réseau télécom et pose d'un Sofrel S550 pour sécuriser la communication des informations avec l'usine.
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage de la cuve

Réservoir Emanville

- Etanchéité du dôme,
- Problème d'étanchéité sous cuve, traces de calcaire importantes,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage de la cuve, mise en place d'un détecteur intrusion sous cuve

6 – Tarification du service

6.1. Facture-type eau potable

Le tableau ci-après présente une facture d'eau type pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2018.

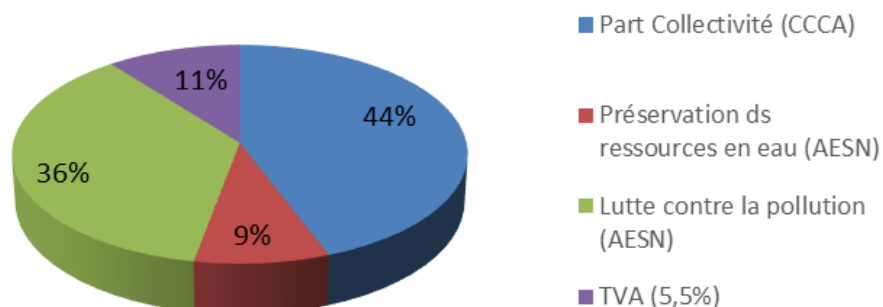
De cette facture, on constate que le prix de l'eau s'établit à **2,1038 €TTC /m³**, pour 2018. Ce tarif est supérieur de **6,45%** par rapport à celui de 2017 (**1,9763 €TTC /m³**).

Pour l'exercice 2019, ce prix est de **2,1349 €TTC /m³** soit une augmentation de **1,47% par rapport à 2018**.

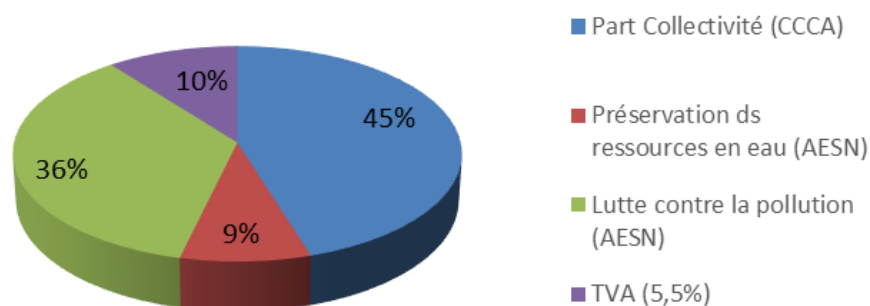
Répartition - Facture type Base 120 m ³ en €	2018	2019
Part Délégataire	127,6400	128,7680
Part Collectivité (CCCA)	55,2000	57,6000
Préservation ds ressources en eau (AESN)	10,8600	10,8600
Lutte contre la pollution (AESN)	45,6000	45,6000
TVA (5,5%)	13,1615	13,3555
TOTAL €TTC	252,4615	256,1835

CC CAUX AUSTREBERTHE : EAU POTABLE	Tarif		
	au 1 ^{er} janvier 2018	au 1 ^{er} janvier 2019	Evolution %
Part Délégataire : Abonnement	34,9400	35,2400	0,86%
Part Collectivité (CCCA) : Abonnement	0,0000	0,0000	
Part Délégataire : Consommation	0,7725	0,7794	0,89%
Part Collectivité (CCCA) : Consommation	0,4600	0,4800	4,35%
Préservation ds ressources en eau (AESN)	0,0905	0,0905	
Lutte contre la pollution (AESN)	0,3800	0,3800	0,00%
Base 120 m ³ €HT	239,3000	242,8280	1,47%
TVA (5,5%)	13,1615	13,3555	1,47%
Facture €TTC Base 120 m ³	252,4615	256,1835	1,47%
Prix au m ³ €TTC	2,1038	2,1349	1,47%
Nb d'abonnés	9 794	9 799	
Mode de gestion			
Collecte et Traitement	Affermage	Affermage	Affermage

Répartition du prix de l'eau potable 2018



Répartition du prix de l'eau potable 2019



6.2. Evolution de la facture globale

Le tableau ci-après présente une facture-type globale d'eau et d'assainissement pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2018 et 2019.

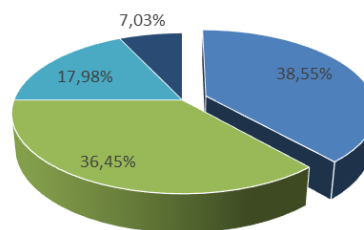
Le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **3,9527 €TTC** au 1^{er} janvier 2018. Ce prix a connu une légère baisse de **0,78%** par rapport à 2017 (**3,9836 €TT**).

Pour 2019, le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **3,9638 € TTC** au 1^{er} janvier 2019. Ce prix a connu une très légère hausse de **0,28%** par rapport à 2018 (**3,9527 € TTC**).

Il se décompose comme suit :

	2018	2019
Eau Potable	38,55%	39,18%
Assainissement	36,45%	37,28%
Organismes Publics	17,98%	16,54%
TVA	7,03%	7,00%
TOTAL	100,00%	100,00%

Répartition de la facture d'eau et d'assainissement
Exercice 2018



■ Eau Potable ■ Assainissement ■ Organismes Publics ■ TVA

CC CAUX AUSTREBERTHE	PU €/m ³ 2019	Tarif		Evolution %
		2018	2019	
Distribution de l'eau		34,94	35,24	0,86%
Abonnement - délégataire		34,94	35,24	0,86%
Abonnement - collectivité : CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation		147,90	151,13	2,18%
Part distributeur	0,7794	92,70	93,53	0,89%
Part collectivité : CCCA	0,4800	55,20	57,60	0,00%
Collecte et/ou traitement des eaux usées		172,89	177,32	2,56%
Abonnement - délégataire		21,69	22,40	0,00%
Abonnement - collectivité - CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation (part délégataire)	0,6310	73,20	75,72	3,44%
Consommation (part Collectivité) : CCCA	0,6600	78,00	79,20	1,54%
Organismes publics		118,59	111,97	-5,58%
Préservation des ressources en eau	0,0905	10,86	10,86	0,00%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	45,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	0,1850	28,80	22,20	-22,92%
TVA à 5,5% - eau et TVA à 10 % - assainissement		33,33	33,31	-0,07%
TOTAL en € TTC		474,32	475,66	0,28%
Prix en € TTC/m³ (base 120 m³)		3,9527	3,9638	0,28%

6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE)

Le compte annuel 2017 et l'état détaillé des produits figurent ci-après.

Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes en sont présentées en annexe du présent rapport annuel du délégataire « Annexes financières ».

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LIBELLE		2017	2018	Ecart
PRODUITS		1 834 793	2 104 274	14,69%
Exploitation du service		1 001 587	1 062 201	6,05%
Collectivités et autres organismes publics		708 855	903 517	27,46%
Travaux attribués à titre exclusif		25 054	48 339	92,94%
Produits accessoires		99 297	90 217	-9,14%
CHARGES		1 973 982	2 233 870	13,17%
Personnel		482 938	524 143	8,53%
Energie électrique		76 805	38 914	-49,33%
Produits de traitement		5 338	13 446	151,89%
Analyses		12 263	17 947	46,35%
Sous-traitance, matières et fournitures		184 303	247 727	34,41%
Impôts locaux et taxes		24 488	23 534	-3,90%
Autres dépenses d'exploitation				
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	31 778	21 571	-32,12%
	<i>Engins et véhicules</i>	73 548	66 167	-10,04%
	<i>Informatique</i>	31 286	44 551	42,40%
	<i>Assurances</i>	19 673	13 059	-33,62%
	<i>Locaux</i>	38 366	41 306	7,66%
	<i>Autres</i>	-6 843	-16 728	
Frais de contrôle		23 750	22 184	-6,59%
Contribution des services centraux et recherche		86 400	80 832	-6,44%
Collectivités et autres organismes publics		708 855	903 517	27,46%
Charges relatives aux renouvellements				
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	20 983	0	-100,00%
	<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	132 059	132 702	0,49%
Charges relatives aux investissements				
	<i>Programme contractuel (investissements)</i>	13 856	41 122	196,78%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		14 138	17 880	26,47%
RESULTAT AVANT IMPOT		-139 190	-129 596	-6,89%
RESULTAT		-139 190	-129 596	-6,89%

L'examen du CARE est réalisé après neutralisation des produits et charges de la collecte des redevances des organismes publics.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant :

- ✚ Des produits ont augmenté de **+14,69%** : cette augmentation est due à l'accroissement recettes du délégataire (exploitation du service et travaux attribués à titre exclusif), de la part Collectivités et autre organismes publics.
- ✚ D'autre part :

- Les produits relatifs à l'exploitation du réseau ont augmenté de +6,05%, on rappelle que facturé a augmenté de +1,47%,
 - Les produits relatifs aux travaux attribués à titre exclusif ont largement augmenté de 92,94%. Cependant, les produits accessoires ont baissé de -9,14% en 2018.
- ✚ Les charges ont subi une très forte augmentation au cours de l'exercice de 2018 de +13,17%.
- ✚ On note une importante augmentation des coûts des postes suivants :
- Le coût du « Personnel » a augmenté de +8,53%,
 - Energie électrique : augmentation des coûts de -49,33%. (Vraisemblablement liée au montant d'électricité facturé et non à l'électricité consommée)
 - Le coût de la « Sous-traitance » a augmenté de +34,41%,
 - Analyses : augmentation des coûts de +46,35%,
 - Informatique : augmentation des coûts de +42,40%,
 - Locaux : augmentation des coûts de +7,66%,
- ✚ On note d'autre part soit l'augmentation soit la diminution d'autres charges, en particulier les charges productives :
- Produits de traitement : augmentation des coûts de +151,89%,
 - Engins et véhicules : diminution des coûts de -10,04%,
- ✚ D'autres coûts d'exploitation ont également baissé :
- Télécommunication : baisse des coûts de -32,12%,
 - Assurance : diminution des coûts de -33,62%,
 - Frais de contrôle : diminution des coûts de -6,59% (incohérent par rapport à l'augmentation des recettes du délégataire),
 - Contribution des services centraux et recherche : diminution des coûts de -6,44%.
- ✚ Le délégataire a intégré les frais de contrôle à son CARE, pour l'exercice 2018. Ces coûts s'élèvent à **22.184,00 €**.
- ✚ Les charges relatives aux investissements ont augmenté de de +196,78%.
- ✚ La garantie de renouvellement a très nettement baissé par rapport à 2017 (aucune dépense n'a été réalisée).
- ✚ Le coût du renouvellement patrimonial a très légèrement augmenté de +0,49%.
- ✚ **Résultats avant impôts très négatif (-129.596,00 €)** avec une très faible amélioration de +6,89% par rapport à l'année précédente (-139.190,00 €).

7 – Fonctionnement du service pour la collectivité

Le fonctionnement du service de la Communauté de Communes Caux Austreberthe est, pour l'année 2018, comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 776.587,51 € (749.522,92 € en 2017),
- Dépenses de fonctionnement : 483.281,17 € (460.191,59 € en 2017).

L'épargne brute de l'exercice 2018 est de **293.306,34 €**.

8 – Indicateurs de performance réglementaires

Le tableau ci-après récapitule les indicateurs de performance du service d'eau potable.

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Données 2015	Données 2016	Données 2017	Données 2018
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	97,90%	100,00%	100,00%	100,00%
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	98,10%	95,00%	95,00%	100,00%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,51 u/1000 abonnés	4,52 u/1000 abonnés	3,88 u/1000 abonnés	3,47 u/1000 abonnés
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	1 j	1 j	1 j	1 j
Taux de réclamations	1,36 u/1000 abonnés	1,64 u/1000 abonnés	0,51 u/1000 abonnés	0,20 u/1000 abonnés
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,54%	1,75%	3,27%	3,95%
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	1 516 €	1361,8	746,63	861,85
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,00%	0,00%	0,49%	0,59%
Rendement du réseau de distribution	79,40%	82,20%	78,00%	78,60%
Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC)	3,68 m ³ /jour/km	3,15 m ³ /jour/km	3,81 m ³ /jour/km	3,81 m ³ /jour/km
Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)	3,57 m ³ /jour/km	3,04 m ³ /jour/km	3,70 m ³ /jour/km	3,65 m ³ /jour/km
Indice linéaire de consommation en réseau (ILC)	13,82 m ³ /jour/km	14,02 m ³ /jour/km	13,15 m ³ /jour/km	13,41 m ³ /jour/km
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%	80%	80%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	94/120	94/120	94/120	95/120

Le rendement des réseaux a très légèrement augmenté en 2018 par rapport à 2017 (**78,0%**). Cependant, Il a nettement baissé en 2018 (**78,6%**) par rapport à 2016 soit une baisse de **3,6%**. Toutefois, le rendement en 2018 est au-dessus du seuil réglementaire : 65 % +0.2 ILC, soit un rendement de **67,68%**.

Le rendement des réseaux est donc **acceptable**.

L'indice linéaire de consommation et de **134,41 m³/jour/km**. Cet indice caractérise un réseau de distribution semi-urbain.

Ayant un indice de perte de **3,65 m³/jour/km**, le réseau est qualifié comme **acceptable**.

9 – Financement des investissements

9.1. Investissements réalisés par le délégataire

Le montant des investissements contractuels réalisés en 2018 par le délégataire s'élève à **41.122,00 €** contre 14.138,00 € en 2017 (soit une augmentation de **196,78%**).

9.2. Compte administratif

Le montant des investissements réalisés en 2018 par la Communauté de Communes Caux Austreberthe est de **803.590,54 €** (982.797,03 € en 2017).

Le montant des recettes d'investissement s'élève à **270.254,54 €** (417.513,52 € en 2017).

9.3. Financement des investissements

- Amortissement : 260.098,56 en 2018 (250.673,18 € en 2017),
- Charges d'intérêts : 40.950,17 € en 2018 (45.106,06 € en 2017),
- Remboursement du capital : 132.410,40 € en 2018 (131.243,88 € en 2017),

Le capital restant, au 31 décembre 2018, est de **3.092.442,67 €**.

La durée d'extinction de la dette est de **10,54 ans** (sur la base d'une épargne brute de 293.306,34 € en 2018). Il s'agit d'un niveau acceptable.

10 – Propositions d'améliorations du service

L'exploitant propose à la collectivité de sécuriser l'alimentation en eau potable du réservoir de « La Gare » par la réalisation de deux interconnexions avec stabilisateurs.

Les interconnexions seront à mettre en place au niveau de la « Rue de l'Abbé Cochet » et la « Rue Jean Jaurès ».

L'exploitant recommande également de renouveler la canalisation DN 250 située du pont route qui a représenté plusieurs fuites en 2012.

Ce renouvellement intègre les travaux suivants :

- Le renouvellement intégral de la canalisation sur le passage des 2 ponts route,
- Le renouvellement des coudes,
- La réalisation d'une extension de réseau sur un tracé hors passage de ponts, en direction de la zone commerciale.

Ces travaux sont programmés en 2019.

Des travaux de sécurisation des stations de surpression et des réservoirs ont été également préconisés par le délégataire. Le détail des actions est donné par le paragraphe 5.10 du présent RPQS.